



**HAL**  
open science

# Genèse de la frontière interallemande : de la partition à la friche géopolitique

G. Lacquement

► **To cite this version:**

G. Lacquement. Genèse de la frontière interallemande : de la partition à la friche géopolitique. Territoires en mutations, Publication de l'UMR 5045 du CNRS Mutations des territoires en Europe. Géographie de la frontière interallemande, recompositions territoriales dans l'ancienne zone frontière interallemande depuis la réunification, p. 15-30, 2002. hal-02463006

**HAL Id: hal-02463006**

**<https://univ-perp.hal.science/hal-02463006>**

Submitted on 31 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# I – GENESE DE LA FRONTIERE INTERALLEMANDE : DE LA PARTITION A LA « FRICHE GEOPOLITIQUE »

(G. LACQUEMENT)

## 1 - De la ligne de démarcation à la zone frontière

La frontière interallemande est née de la partition de l'Allemagne occupée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et de la création des deux États allemands dans le contexte de la guerre froide. Elle s'étendait sur 1 378 km depuis Flensburg sur la Baltique jusqu'à Passau à la frontière avec l'ex-Tchécoslovaquie.

Son tracé n'a jamais correspondu à la ligne de rencontre des armées soviétiques et américaines, car la jonction des troupes militaires alliées s'est faite à Torgau sur l'Elbe supérieur, à 80 km à l'est de Leipzig, le 25 avril 1945, et le contact s'étalait de Wismar (à l'est de Lübeck) à Budejovice (au sud de la Bohême), en passant par Magdebourg, Carlsbad et Pilsen. La limite politique qui a séparé la RFA et la RDA pendant un peu plus de quarante ans, a en fait pour origine une proposition formulée par les Britanniques dès le 15 juillet 1944 sur les modalités de la répartition des zones d'occupation entre les vainqueurs militaires de l'Allemagne, proposition qui sera par la suite entérinée par le protocole de Londres du 12 septembre 1944.

Article 11 du Protocole de Londres du 12 septembre 1944<sup>18</sup> :

[...] Dans les limites de ses frontières du 31 décembre 1937, l'Allemagne sera divisée en trois zones d'occupation attribuées aux trois puissances alliées. [...] La région de Berlin sera soumise à un statut particulier. [...] Le tracé des frontières des trois zones et de la région de Berlin, ainsi que la distribution des trois zones entre la Grande Bretagne, les Etats-Unis et l'URSS sont prévus de la façon suivante :

Zone orientale : La région d'Allemagne située à l'est de la ligne (y compris la province de Prusse orientale), qui prend naissance dans la baie de Lübeck, qui suit la limite entre le Schleswig-Holstein et le Mecklembourg, qui court le long de la frontière séparant le Mecklembourg et la Province de Hanovre, qui court ensuite le long de la frontière du Hanovre et du Braunschweig, le long de la frontière occidentale de la province prussienne de Saxe et d'Anhalt, le long de la frontière occidentale de la Saxe et de la Thuringe jusqu'à la Bavière, et à partir de là le long de la frontière septentrionale de la Bavière jusqu'à la Tchécoslovaquie de 1937, sera occupée par l'URSS, sauf la région de Berlin pour laquelle sera fixé un statut particulier d'occupation.

Dans un souci stratégique défensif, les Britanniques prévoyaient de protéger les Pays-Bas, alors considérés par eux comme une zone de sécurité indispensable à la

---

<sup>18</sup> Cité par SANDER Hans Jörg : *Das Zonenrandgebiet*, Köln, 1988, p. 4.

protection de leur pays. D'autre part, les alliés occidentaux souhaitaient surtout conserver le potentiel économique et en particulier industriel de l'Allemagne, qui, pour l'essentiel, se situait à l'ouest de l'Oder, la zone orientale ne rassemblant que 36% de la population et ne renfermant que 33% des ressources économiques. Les limites des zones d'occupation alliées sont alors fixées à la Conférence de Potsdam de juillet/août 1945. Elles suivent des limites politico-administratives héritées entre des provinces et/ou des royaumes anciens (Saxe/Bavière, Thuringe/Bavière et Hesse, Saxe-Anhalt et Hanovre-Brunswick, Mecklembourg et Brandebourg/Hanovre et ancien duché de Lauenbourg, à l'exception toutefois de Lübeck, port du Mecklembourg, inclus dans la zone occidentale). Les premiers épisodes de la guerre froide et la question de Berlin précipitent ensuite la création de deux États séparés en 1949, dont la reconnaissance mutuelle n'interviendra qu'à la faveur de la signature du Traité fondamental de 1972.

L'organisation matérielle de la frontière débuta véritablement à partir de 1961 : pour enrayer l'exode des ressortissants de la RDA vers la République fédérale, le régime est-allemand renforça l'« étanchéité » de la frontière en faisant construire des tours de garde, installer des barbelés, et en aménageant un no man's land. Le dispositif de protection et de défense qualifié par la propagande de *Bauwerk des real existierenden Sozialismus*, d'ouvrage du socialisme réel, ou encore de *antifaschistischer Schutzwall*, de mur de protection contre le fascisme, comprenait alors un réseau de 713 tours de garde, 835 bunkers enfouis, 253 systèmes d'alarme lumineuse et acoustique, et enfin 88 km de barrières gardées par des chiens (cf. document 2). 40 000 hommes de troupe et près d'un millier de supplétifs étaient chargés d'assurer les fonctions de surveillance, de sécurité et de contrôle<sup>19</sup>.

Ce dispositif à fonction dissuasive traversait dans les faits, un véritable espace frontalier identifié et délimité de part et d'autre par les deux régimes (cf. document 3). En RDA, le *Sperrgebiet* s'enfonçait à l'est sur 5 km de largeur. Zone interdite, elle avait été rapidement transformée en une sorte de glacis de sécurité : les personnes politiquement indésirables en étaient évacuées, l'autorisation de résidence y était limitée aux populations d'origine, séjour et circulation étaient soumis à examen administratif. Les travaux agricoles n'étaient autorisés qu'à la lumière du jour sur une bande d'une largeur de 500 m à partir de la ligne frontière. Les établissements de restauration, d'hébergement et de loisirs qui se trouvaient dans cette même bande furent fermés. Enfin toute construction ou végétation qui gênait la surveillance de la zone fut détruite. Par endroits, la frontière était même précédée d'une large bande de landes débroussaillées<sup>20</sup>. Ainsi, le règlement du 26 mai 1952 avait-il créé une catégorie spatiale nouvelle, de nature purement politique ou « géopolitique », établie sur la base d'impératifs de défense militaire, et transgressant les limites communales et la distribution des localités. En fait, le *Sperrgebiet* comprenait trois zones distinctes : une bande de contrôle (*Kontrollstreifen*) qui courrait le long de la frontière, strictement impénétrable, une bande de protection de 500 mètres de large (*Schutzstreifen*), grillagée

---

<sup>19</sup> SANDER Hans Jörg : *Ibid.*, pp. 7-13.

<sup>20</sup> SANDER Hans Jörg : *Ibid.*, pp. 8-9.

des deux côtés, et une zone de surveillance d'environ 5 km de large (*Sperrzone*), qui, à certains endroits, pouvait, pour des raisons techniques, s'étendre sur 10 km de profondeur (contraintes topographiques, densités de peuplement). L'aménagement ou plutôt l'équipement des deux premières bandes s'opéra à partir d'expropriations foncières qui affectèrent en particulier l'activité agricole. Ces expropriations se déroulèrent en plusieurs phases, dont la mémorable opération *Kornblume* d'octobre 1961 qui se solda par le déplacement de 3 640 personnes et la confiscation de 709 biens fonciers, y compris 6 500 ha de terres agricoles<sup>21</sup>. Les autorités s'employèrent ainsi sans cesse à consolider le glacis. Ce n'est qu'en 1971 que les limites du *Sperrgebiet* furent modifiées et la zone de surveillance légèrement réduite<sup>22</sup>. Le régime prétextait de l'efficacité technique du système de défense, pour exclure un certain nombre de localités de la *Sperrzone*. Mais, dans le même temps, il diminua le nombre de points de passage avec l'Ouest et renforça la surveillance sur les bandes de contrôle et de protection. Jusqu'à la modification de 1971, le *Sperrgebiet* englobait 840 localités, formant un corridor de 7 000 km<sup>2</sup>, et s'étendant sur 6,5% de la superficie totale de la RDA. 359 000 personnes y résidaient, soit 2,1% de la population totale. A l'issue de la réforme de 1971, le *Sperrgebiet* ne couvrait plus que 5% de la superficie totale du pays (5 400 km<sup>2</sup>), mais surtout le nombre des localités avait été ramené à 521, et la population résidente à 208 000 personnes (1,2% de la population totale). D'autres préoccupations, plus prosaïques, permettent de comprendre la décision du régime de réduire l'étendue de la zone de surveillance. En effet, un règlement de juin 1952<sup>23</sup> prévoyait l'octroi de quelques avantages financiers à la population résidente : majoration des retraites et des salaires de 15%, attribution de crédits plus avantageux pour l'activité agricole et la rénovation de l'habitat. Visant à enrayer les flux d'émigration favorisés par les contraintes de l'administration de la zone militarisée, ces mesures compensatoires sont restées en vigueur jusqu'à l'introduction de l'Union monétaire. Ces avantages financiers mis à part, le *Sperrgebiet* ne bénéficia jamais d'une véritable politique d'aménagement. Les autorités ne procédèrent à aucun investissement notable dans le secteur secondaire ou tertiaire. Seuls quelques établissements industriels furent concernés par des dotations ou des crédits substantiels, mais uniquement parce que le secteur de production intéressait la politique d'autosuffisance nationale, comme l'extraction du lignite à Harbke dans le bassin minier de Helmstedt, situé à la frontière de la Basse-Saxe et de l'actuel Land de Saxe-Anhalt, au pied des collines de l'Elm, ou encore, dans la même région, la production du quartz de l'usine de Walbeck, indispensable à l'industrie de l'optique, un des fers de lance de l'industrie est-allemande. Les régions frontalières

---

<sup>21</sup> BODE Volker : « Die Raumbedeutsamkeit einer Staatsgrenze. Die Auswirkungen der ehemaligen innerdeutschen Grenze auf den grenznahen Raum Sachsen-Anhalts », in GRIMM Frank-Dieter : *Regionen an deutschen Grenzen, Strukturwandel an der ehemaligen innerdeutschen Grenze und an der deutschen Ostgrenze*, Institut für Länderkunde Leipzig, *Beiträge zur Regionalen Geographie*, Band 38, Leipzig, 1995, pp. 17-31.

<sup>22</sup> Ministère de la Défense Nationale de la RDA : *Verordnung Nr. 17/71 des Ministeriums für Staatssicherheit über die Neufestlegung des Grenzgebietes der Staatsgrenze der DDR zur BRD vom 11. November 1971*.

<sup>23</sup> *Anordnung des Ministeriums für Staatssicherheit über die Vergünstigungen für die an der Demarkationslinie zwischen der DDR und den Westzonen wohnenden Bevölkerung*.

constituaient certes une catégorie spatiale particulière, mais elles ne furent jamais prises en compte en tant que telle par une quelconque politique régionale. Le tracé de la frontière avait désorganisé le maillage des lieux centraux, mais malgré cela, les régions du *Sperrgebiet* furent ignorées et fondues dans les grandes orientations de la planification territoriale à l'échelle du nouvel Etat : développement des grands centres industriels, renforcement des lieux centraux, amélioration des conditions de vie et de travail dans tout le pays, équipement en services des villes de moins de 50 000 habitants<sup>24</sup>. Au mieux bénéficièrent-elle alors des retombées des mesures adoptées à l'échelle nationale en faveur des régions faiblement industrialisées (*schwach industrialiserten Gebiete*).

Par contre, en RFA, les autorités reconnurent assez rapidement les difficultés de développement et la particularité des besoins de certaines des régions orientales du pays, défavorisées par leur situation géographique, et posèrent les bases d'une véritable politique d'aménagement régional. Le gouvernement de Bonn créa à partir de 1953 un *Zonenrandgebiet*, une zone de 30 à 60 km de largeur qui courrait tout le long de la frontière, et qui faisait l'objet d'un traitement spécifique quant à la distribution des aides fédérales et l'évaluation des projets d'aménagement, pour favoriser le développement économique et programmer la création de nouvelles infrastructures. Mis à part le stationnement de troupes spéciales, le dispositif de défense militaire<sup>25</sup> resta plutôt discret et beaucoup moins impressionnant que du côté de la RDA, la frontière étant indiquée par de simples panneaux disposés à proximité des points de passage ou en rase campagne pour les endroits les plus isolés. A partir de 1971, l'intention politique de soutenir le développement économique dans des régions qui souffraient de leur situation périphérique, autant que du caractère quasi hermétique de la frontière géopolitique, fut inscrite dans la Loi fédérale : *Zonenrandförderungsgesetz*<sup>26</sup>. Cette dernière prévoyait l'application d'un corps de mesures particulières, sur un périmètre qui s'étendait à cette époque sur 49 000 km<sup>2</sup>. Il comprenait d'une part, un dispositif d'aides directes et de subventions visant à compenser les inconvénients de la situation périphérique, en matière de création d'emplois durables et d'amélioration du réseau des infrastructures de communication. D'autre part, le gouvernement espérait corriger par des mesures indirectes de défiscalisation et d'exonération de charges en faveur des entreprises, la contraction régionale des marchés et l'éloignement des centres d'approvisionnement en matières premières. Des investissements supplémentaires furent consentis à partir de 1982 dans l'intention de retenir les jeunes actifs et d'améliorer les performances de la main d'œuvre potentielle : l'aide à l'investissement fut dirigée vers le renforcement des équipements socioculturels et la création d'établissements nouveaux de formation et de reconversion professionnelle.

---

<sup>24</sup> SANDER Hans Jörg : *op. cit.*, pp. 34-36.

<sup>25</sup> Le gouvernement fédéral disposait de 16 sections de protection frontalière; elles comprenaient 22 300 hommes, auxquels s'ajoutaient les 2 600 membres de la police bavaroise des frontières. Cf. SANDER Hans Jörg : *op. cit.*, p. 7.

<sup>26</sup> SANDER Hans Jörg : *op. cit.*, pp. 30-34.

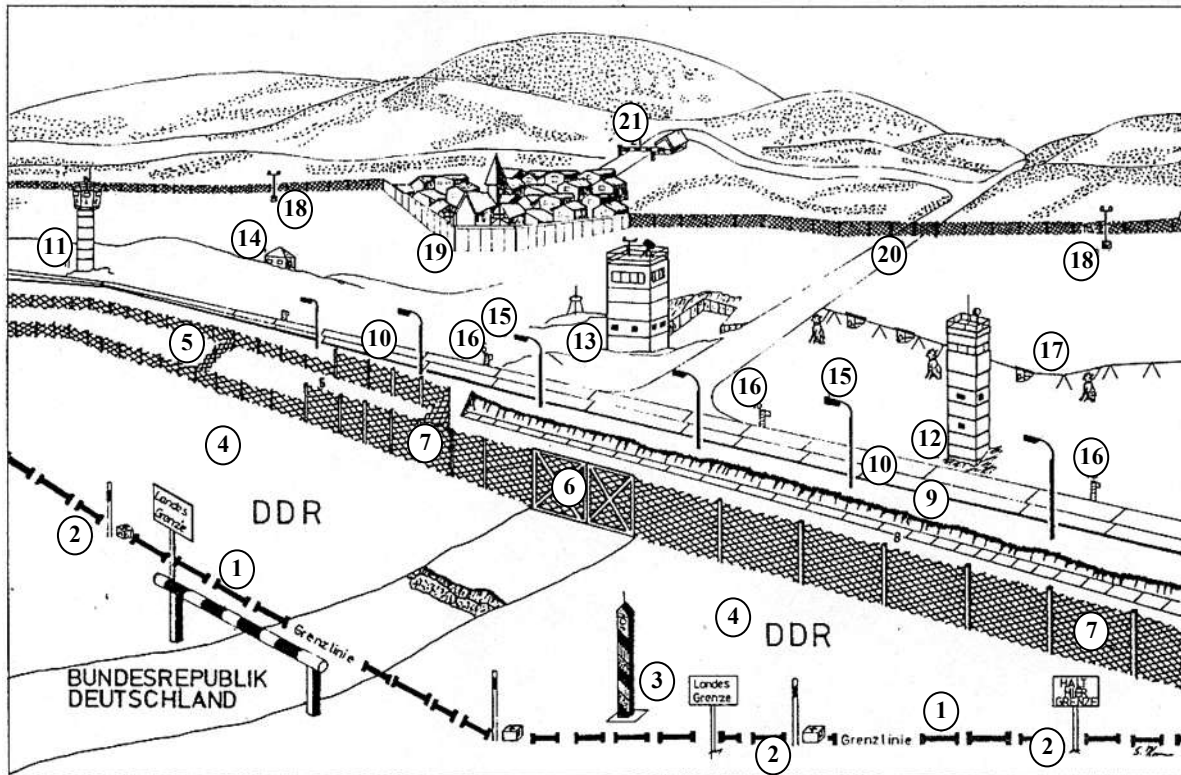
## Document 1. Vestiges de l'ancienne frontière interallemande



Plusieurs années après la réunification, le paysage a conservé la trace de la frontière militarisée. Tous les postes de transit n'ont pas été démolis, toutes les installations de surveillance n'ont pas été détruites (à droite), les procédés divers ayant servi à la démarcation (au centre) se lisent encore dans un paysage devenu fossile. Quelques unités ont été volontairement conservées pour être transformées en musée (*Grenzlandmuseum* de Geisa, à gauche). Ici, comme dans de nombreuses régions, la ligne frontière reste en friche, sans doute comme « lieu de mémoire ».

(Cliché de l'auteur, Geisa, *Kreis* de Meinigen, Land de Thuringe, avril 1999)

## Document 2. Le dispositif de défense à la frontière interallemande



1 Ligne frontière marquée par des bornes, ainsi que

2 Par des poteaux bleus et blancs et des panneaux indicateurs

3 Colonne frontière portant l'emblème noir-rouge-or de la RDA

4 Territoire de la RDA

5 Double rangée de clôture grillagée

6 Poste aménagé dans la clôture

7 Rangée simple de clôture grillagée

8 Fossé de défense contre les véhicules

9 Bandes de contrôle de 6 m de large

10 Chemin de ronde (carrossable)

11 et 12 Tours de garde en béton

13 Poste de commandement

14 Bunker

15 Dispositifs d'éclairage

16 Poste de liaison du réseau de communication de la frontière

17 Barrières gardées par des chiens

18 Clôture électrifiée

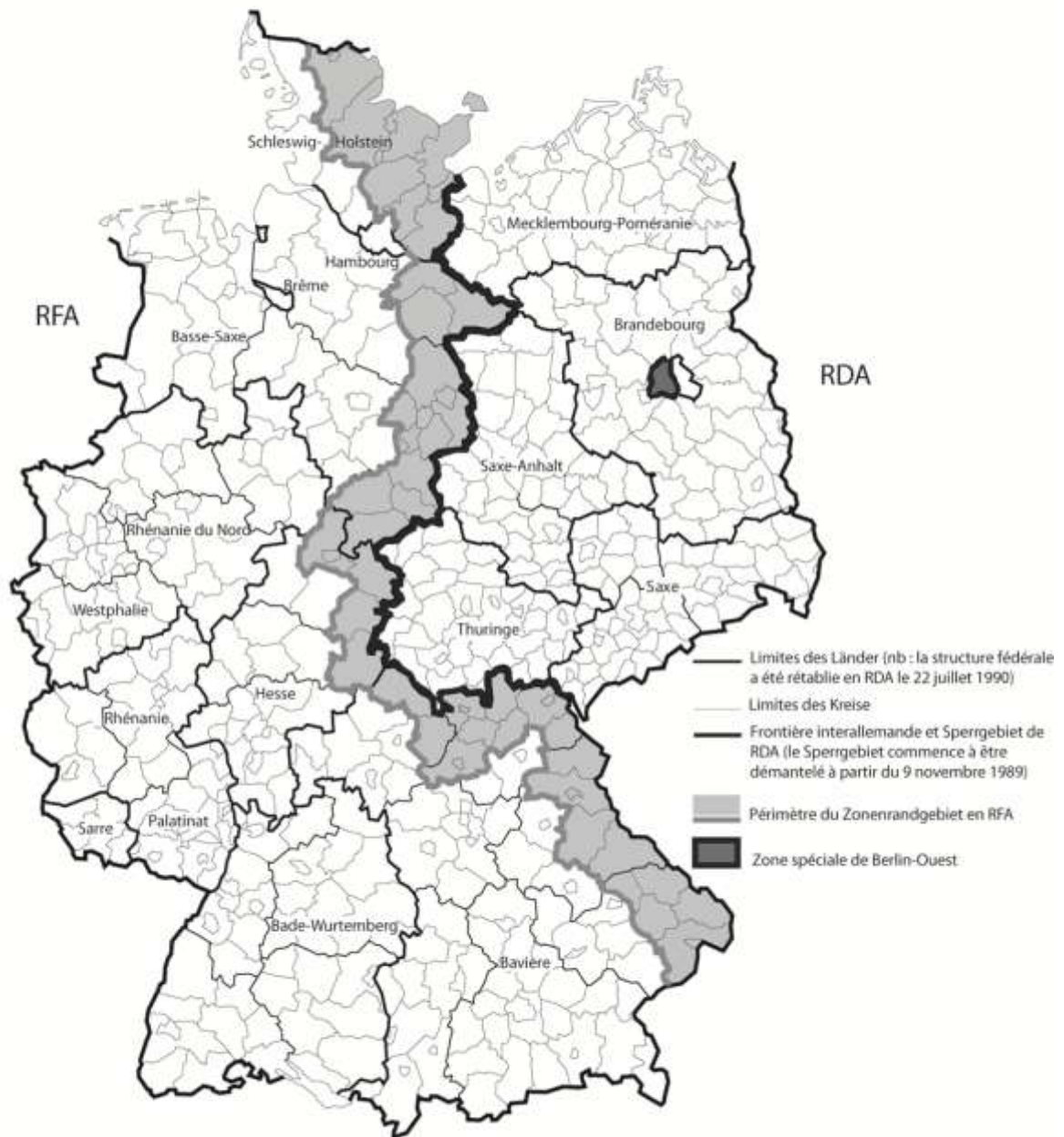
19 Mur de béton

20 Entrée aménagée dans la clôture électrifiée

21 Poste de contrôle et de laisser-passer

Source : Hans Jörg SANDER, *Das Zonenrandgebiet*, Problemräume Europas, Band 4, Köln 1988.

Document 3. L'espace frontalier interallemand dans le maillage territorial de la veille de la réunification



Source : d'après Raumordnungsbericht der Bundesregierung 1990.

0 400 km



## 2 – Conséquences géographiques de la partition : marginalisation régionale et disparités spatiales

Les géographes se sont souvent interrogés sur la pertinence du concept de « frontières naturelles », dans l'intention parfois de justifier ou de contester les stratégies de défense militaire, de légitimer ou de désavouer les irrédentismes, de valider ou de condamner le choix des politiques à l'issue de la stabilisation d'un rapport de forces. Dans le cas de la frontière interallemande, les motivations et les dispositions qui ont présidé à sa démarcation, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en ont fait un modèle presque parfait de transgression des limites naturelles. Dans sa partie méridionale, elle traverse en effet, de part en part, les massifs du *Mittelgebirge* oriental : Fichtelgebirge, Thüringer Wald, Rhön, Eichfeld, et Harz, jusqu'aux collines de l'Elm. Il est vrai néanmoins, que sur quelques kilomètres, la frontière suit le cours de la Saale, séparant le Vogtland au nord-est, du Frankenwald au sud-ouest. Il est également vrai que dans sa partie septentrionale, l'Elbe sert de frontière sur quelques dizaines de kilomètres, lorsque le cours du fleuve sépare les Landes de Lunebourg à l'ouest, de la région de la Marche de Brandebourg. Mais la frontière se perd ensuite jusqu'à la baie de Lübeck, dans les modelés glaciaires du pays des lacs de la Plaine du Nord.

Modèle de transgression des *limites naturelles*, le tracé de la frontière interallemande et son dispositif militarisé ont provoqué l'éclatement de nombreuses unités territoriales fondées sur des équilibres socioéconomiques, pour certains très anciens. Des régions industrielles entières ont été démantelées par le passage de la frontière : en particulier le bassin minier (lignite) de Helmstedt dans le Braunschweig, les mines de fer et de zinc du massif du Harz, les mines de potasse de la vallée de la Werra en Thuringe, ou encore les carrières de Kaolin des Fichtelgebirge. La désorganisation des activités économiques dans le bassin industriel du Braunschweig est, à ce titre, symptomatique des effets destructurants du tracé frontalier. En affectant tout à la fois la distribution de l'énergie et la fabrication de produits manufacturés, ce dernier a pratiqué dans le bassin industriel, une véritable incision qui s'est soldée par la création d'un « doublon » spatial. Dès 1952 en effet, l'alimentation en courant électrique du *Kreis* de Braunschweig à l'ouest a été interrompue : la régie qui exploitait le lignite du bassin de Helmstedt depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (*Braunschweigische Kohlenbergwerke*) venait de perdre ses droits de propriété sur la centrale de Harbke, située de l'autre côté de la frontière, subitement réquisitionnée pour l'effort de construction du socialisme. La séparation désorganisa également toute la chaîne de production métallurgique, isolant les hauts fourneaux des usines de montage. Dans les deux nouveaux Etats, ce sont deux bassins industriels en vis-à-vis qui ont été progressivement reconstitués, obligeant les autorités à repenser le réseau des voies de communication, la fourniture en énergie et en matières premières, et la cohérence des chaînes de production. Les enjeux économiques de l'activité industrielle les ont dans le même temps contraints au maintien de relations transfrontalières pour le moins originales, donnant lieu à des situations parfois kafkaïennes. En effet, jusqu'à la fin du mois de mai 1952, 14 000 résidents de la zone soviétique faisaient quotidiennement la

navette et traversaient la frontière pour aller travailler dans les usines de transformation situées dans la zone occidentale. La nouvelle réglementation adoptée par la RDA en 1952 mit fin à tout type de relations, et interdit *définitivement* les flux de travailleurs, d'énergie et de marchandises, pour promouvoir un développement totalement séparé. En 1976 cependant, les deux Etats signèrent un accord, afin de permettre à leurs entreprises respectives d'utiliser les déchets du terril qui se trouvait à cheval sur la frontière. Cet accord ne déboucha sur aucun travail de coopération. Au contraire, la RDA renforça le système de contrôle de la zone et le dispositif de surveillance des travailleurs employés à cette tâche. Le zèle des autorités est-allemandes, hantées par l'idée de voir fuir vers l'ouest des travailleurs pourtant sélectionnés pour leur attachement au socialisme, conduisit au traitement totalement séparé des déchets du terrils, les équipes de travail se faisant face à face de part et d'autre du grillage spécialement installé et étroitement surveillé. De 1976 à 1985, le démantèlement du terril fut le seul projet de *coopération* transfrontalière entre les deux Etats<sup>27</sup>.

Le tracé de la frontière perturba le fonctionnement d'autres types de régions économiques. De nombreux ports perdirent ainsi après la guerre une grande partie de leur hinterland. C'est notamment le cas de Hambourg et de Lübeck. A une époque où le premier vivait presque exclusivement de ses activités commerciales, la partition l'a amputé d'au moins 40% de son aire d'influence commerciale qui couvrait alors le Schleswig-Holstein, l'Allemagne moyenne de l'Anhalt et de la Thuringe, la Saxe, la région de Berlin et la Tchécoslovaquie, et s'étendait même partiellement en Mecklembourg, en Autriche et en Hongrie. L'aire de chalandise du port de Lübeck fut réduite dans les mêmes proportions, privée de ses flux vers le Mecklembourg, la région de Magdebourg, la Thuringe et la Saxe<sup>28</sup>. Hambourg et Lübeck étaient avant la partition, presque exclusivement des ports de commerce. La désorganisation de leurs fonctions commerciales et leur situation devenue périphérique en Europe de l'Ouest, les obligea à restructurer leurs activités et à développer leurs fonctions industrielles.

La séparation physique de certains villages (cas de Mödlareuth à la frontière de la Bavière et de la Thuringe) a un caractère spectaculaire, mais la manifestation la plus caractéristique de la marginalisation spatiale des régions frontalières a sans aucun doute été l'interruption de la circulation. L'instauration du *Grenzsperrsystem*<sup>29</sup>, c'est-à-dire du système de contrôle et de surveillance de la frontière à partir de 1952, imposa de telles restrictions à la circulation, qu'il multiplia à l'infini les situations cul-de-sac et contraignit chacun des deux Etats à réorganiser complètement leur réseau de transport à l'échelle régionale et nationale. La région de Braunschweig située au pied du *Mittelgebirge*, formait un des axes majeurs de circulation et d'échanges dans l'Allemagne moyenne de l'avant-guerre. Cette fonction de transit s'évanouit avec la fermeture de la frontière, le maintien d'un seul point de passage à Marienborn, et la dislocation du réseau d'intérêt régional. Le cas de Hof en Bavière est tout aussi significatif du passage brutal de la situation de carrefour géographique à celle de cul-de-sac. La ville se situe en Franconie

---

<sup>27</sup> BODE Volker : *op. cit.*, pp. 19-22.

<sup>28</sup> SANDER Hans Jörg : *op. cit.*, pp. 13-17.

<sup>29</sup> *Verordnung über Massnahmen an der Demarkationslinie zwischen der DDR und den westlichen Besatzungszonen vom 26. Mai 1952*. Cité par BODE Volker : *op. cit.*, pp. 19.

dans le *Mittelgebirge*, au fond d'une petite dépression formée par la Saale entre le Massif de Thuringe à l'ouest et les Monts Métallifères à l'est. Jusqu'à la partition, elle joua un rôle de carrefour et de transit entre les grandes vallées et bassins industrialisés de l'Allemagne méridionale d'une part et d'autre part les Sudètes, la Bohême et les régions de l'Allemagne orientale : plusieurs axes majeurs du réseau ferré développé à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (Munich-Berlin, Stuttgart-Dresde-Breslau, Francfort-Dresde-Breslau) et du réseau autoroutier construit dans les années trente (Nuremberg-Bayreuth-Hof-Leipzig-Berlin, Hof-Plauen-Zwickau-Berlin) transitaient par la ville<sup>30</sup>. Avec la construction du « Rideau de fer », cette région de transit devint un angle mort, une des périphéries de l'Allemagne fédérale. Les investissements dans la restructuration des réseaux de transport dans les régions frontalières restèrent mesurés en RDA. Par contre en RFA, ils donnèrent lieu à certains aménagements de grande envergure, comme la construction du canal de l'Elbe (*Elbe-Seiten-Kanal*). Le projet de construction d'un canal d'orientation nord-sud reliant la basse vallée de l'Elbe au réseau des voies navigables de l'Allemagne moyenne fut entrepris dans l'intention de reconstituer un nouvel hinterland aux ports de Hambourg et de Lübeck, et dans l'espoir de réanimer la vie économique dans les régions frontalières situées entre l'Elbe et le *Mittellandkanal*. Sa mise en service en 1976 permit effectivement de mettre en relation la basse vallée de l'Elbe avec les régions industrielles de Hanovre, de Braunschweig et du Harz septentrional, ainsi que de relier les ports de Hambourg et de Lübeck aux voies navigables de l'Allemagne occidentale, et donc aux régions industrielles du Rhin et de la Westphalie. Les retombées économiques sur les régions frontalières ne furent cependant pas à la hauteur des objectifs annoncés, et ne parvinrent pas toujours à compenser les effets inhibants du caractère hermétique de la frontière et de la situation périphérique, sur les activités et le niveau de développement économique<sup>31</sup>.

Car, malgré l'application d'une politique régionale spécifique, le *Zonenrandgebiet* n'est jamais devenu une zone homogène de prospérité économique. La distribution des aides fédérales et la mise en œuvre des programmes d'aménagement ont accompagné un développement économique et social différencié, qui s'est lui-même greffé sur un héritage territorial très hétérogène, cette hétérogénéité spatiale procédant tout à la fois de la diversité du milieu physique, des contrastes de densité de population ou de l'inégale concentration des activités économiques. A l'ouest comme à l'est, la situation périphérique et l'obstacle de la frontière ont accentué les disparités régionales internes. Déjà, au tournant du siècle, les régions du centre de l'Allemagne étaient considérées comme des régions défavorisées. Les responsables politiques et économiques soulignaient alors le caractère hétérogène des structures du développement économique, opposant les centres industriels parmi les plus performants de l'Allemagne du début du XX<sup>ème</sup> siècle, aux régions rurales lestées par de trop fortes densités agricoles, insuffisamment équipées en infrastructures, et marquées par des activités économiques trop peu diversifiées pour enrayer les processus de paupérisation et

---

<sup>30</sup> SANDER Hans Jörg : *op. cit.*, pp. 43-44.

<sup>31</sup> SANDER Hans Jörg : *op. cit.*, pp. 41-42.

promouvoir à la fois la croissance et le développement socioéconomique<sup>32</sup>. Les massifs du *Mittelgebirge* de Hesse, de Thuringe et de Franconie, ainsi que les régions de landes et de lacs de la Plaine du Nord étaient classées dans la catégorie des *Notstandsgebiete* (des régions en situation de détresse) : c'est en tout cas ce que souhaitait montrer un rapport économique de 1936, en insistant sur la faiblesse structurelle de ces régions (*wirtschaftlich ungünstigen überbevölkerten Agrargebiete*)<sup>33</sup>, et en mettant en évidence les discontinuités spatiales du développement économique les séparant d'une part, des régions agricoles les plus productives des *Börde* de Magdebourg, et d'autre part, des centres industriels de Schweinfurt et de Coburg en Bavière, de Fulda et de Kassel en Hesse, de Wolfsburg, de Braunschweig, de Salzgitter et de Helmstedt en Basse-Saxe, de Kiel et de Lübeck en Schleswig-Holstein.

A la suite de la partition, ces régions ont été intégrées au système socioéconomique dominant dans chacun des deux nouveaux Etats. En Allemagne de l'Est, la construction du socialisme a imposé la restructuration de l'économie industrielle, en resserrant la trame des unités de production autour de quelques pôles monoproducteurs, et en sectorisant l'activité dans des entreprises spécialisées de grande taille : les combinats (*VEB = Volkseigene Betriebe*). Le régime est-allemand a d'autre part conduit à partir de 1952, la collectivisation des terres, en créant de vastes fermes d'Etat (*VEG = Volkseigene Güter*) sur les grands domaines nobiliaires expropriés par la réforme agraire, et en contraignant la paysannerie à se regrouper dans des coopératives de production (*LPGen = Landwirtschaftliche Produktionsgenossenschaften*), effaçant ainsi en moins d'une génération la structure de petites et moyennes exploitations familiales héritée de la colonisation médiévale (*Ostsiedlung*) et de l'émancipation plutôt tardive des communautés rurales à l'égard de la tutelle seigneuriale. En Allemagne fédérale, l'ordolibéralisme et l'intégration communautaire ont favorisé le redémarrage de la production industrielle et le développement des activités tertiaires, au profit des grandes concentrations urbaines (*Ballungsgebiete*) de la Plaine du Nord (Hambourg et Hanovre), des vallées du Rhin (Düsseldorf, Cologne et villes de la Ruhr), du Main (Francfort) et du Neckar (Stuttgart), ainsi que des bassins intérieurs du Jura franconien (Nuremberg) et de l'avant-pays alpin (Munich). Dans le même temps, les politiques publiques d'aménagement rural ont considérablement amélioré les performances économiques des exploitations familiales, grâce principalement aux opérations de remembrement (*Zusammenlegung, Flurbereinigung, et Aussiedlung*) qui ont accompagné les investissements dans la mécanisation du capital d'exploitation et dans l'équipement des campagnes en infrastructures de transport et de communication, mais aussi sociales, sportives et culturelles. Néanmoins, l'intégration des activités agricoles dans des filières et des bassins spécialisés de production a avantagé les régions qui bénéficiaient de la meilleure rente naturelle, tandis que les régions les moins productives souffraient de la déprise économique et de l'accélération de l'exode rural.

---

<sup>32</sup> MEYER K. : « Ein Beitrag zur Frage der Notstandsgebiete », in *Raumforschung und Raumordnung*, 1937, Heft 5., pp. 200-201. Cité par BOESLER Klaus Achim : « Das Zonenrandgebiet, eine Einführung in die aktuellen Probleme seiner Struktur und Entwicklung », in *Geographische Rundschau*, Vol. 37, 1985, pp. 380-384.

<sup>33</sup> Régions agricoles surpeuplées et défavorisées sur le plan économique.

Dans le cadre de cette dynamique générale d'intégration socioéconomique, les régions frontalières ont souffert de leur situation périphérique, la frontière accusant les faiblesses structurelles héritées de la Révolution industrielle et de l'avant-guerre. Les premiers effets inhibants du tracé frontalier se sont fait sentir sur les évolutions démographiques. Dans l'immédiat après-guerre, les régions frontalières ont connu, comme de nombreuses régions d'Allemagne, une croissance de leur population, consécutive à l'arrivée des réfugiés et des rapatriés des anciennes régions du Reich. Ainsi dans l'équivalent du futur *Zonenrandgebiet*, la population régionale augmenta de 53.8% de 1945 à 1950, elle doubla même dans la zone située dans le Land de Schleswig-Holstein (+ 103%), les valeurs demeurant plus modérées dans les périmètres situés dans les autres Länder (59.5% en Basse-Saxe, 23% en Hesse et 33.8% en Bavière)<sup>34</sup>. L'évolution fut comparable de l'autre côté de la frontière, dans la zone d'occupation soviétique. Mais, la croissance des densités y fut moitié moindre que dans la partie occidentale<sup>35</sup>. Surtout, à l'Est comme à l'Ouest, ces terres d'accueil devinrent rapidement, si on les compare aux autres régions d'Allemagne, des terres d'émigration : en raison des handicaps structurels précédemment évoqués, les premiers flux migratoires affectèrent les campagnes, alimentant l'exode rural vers les villes de la région, avant de se diriger vers les foyers d'appel de main d'œuvre des centres industriels de l'Allemagne du « miracle économique ». Après 1952, c'est-à-dire à la suite de la mise en place par le régime est-allemand de la réglementation qui rendit la frontière quasiment hermétique, les déplacements de population se scindèrent en deux champs migratoires distincts et indépendants. En Allemagne fédérale, l'émigration se poursuivit en faveur des concentrations urbaines et des régions industrielles en croissance. Le déclin démographique fut continu, les bilans naturels et migratoires constamment négatifs jusqu'en 1989 : -51 000 personnes entre 1975 et 1980, -106 000 personnes entre 1980 et 1987<sup>36</sup>. En RDA, les flux se dirigèrent massivement vers les centres industriels de l'Allemagne moyenne et orientale, vieilles villes de tradition industrielle (Leipzig, Karl-Marx-Stadt ci-devant Chemnitz, Cottbus, Dresde) ou créations du volontarisme socialiste (Halle-Neustadt, Eisenhüttenstadt). Dans le nord, la plus faible densité des établissements industriels contraria quelques temps le mouvement migratoire, mais le trop plein de main d'œuvre fut surtout absorbé par les fermes d'Etat des *Bezirke* septentrionaux. Pendant toute la durée de la partition, les régions frontalières ont conservé leur caractère répulsif, entretenant un solde migratoire négatif, en grande partie responsable de l'amorce et de l'accélération du vieillissement démographique. Malgré la mise en œuvre en Allemagne fédérale d'une véritable politique régionale, la croissance de la population y fut moitié moindre, et le vieillissement plus prononcé que dans le reste du pays. Le *Zonenrandgebiet* enregistra par ailleurs des performances économiques très inégales, le chômage y demeura globalement plus élevé, malgré les

---

<sup>34</sup> SANDER Hans Jörg : *op. cit.*, pp. 26-29.

<sup>35</sup> SANDER Hans Jörg : *op. cit.*, pp. 34-36.

<sup>36</sup> JONES Philip and WILD Trevor : « From peripherality to new centrality ? Transformation of Germany's *Zonenrandgebiet* », in *Geography*, vol. 78, T. 3, 1993, pp. 287-290.

allocations supplémentaires de ressources et les diverses exonérations de charges<sup>37</sup>. Dans l'ensemble, le taux d'industrialisation y demeura inférieur à celui de la RFA, tout en s'accompagnant de contrastes locaux très marqués, très certainement dus aux effets de la politique publique de subvention au maintien et au développement du secteur industriel. Ce n'est que dans les années quatre-vingt, que l'on a pu constater un renversement des dynamiques dépressives. Les quatre dernières années de la décennie montrèrent en effet une croissance de l'emploi industriel légèrement supérieure en moyenne à celle de la RFA dans son ensemble, ainsi qu'une réelle diminution du chômage dans de nombreux *Kreise* de la zone<sup>38</sup>. Il faut sans aucun doute imputer cette évolution aux retombées positives de la politique régionale, mais il semble que cette dernière ait aussi joué le rôle de relais ou d'instrument aux délocalisations industrielles qui affectèrent les grandes concentrations urbaines durant cette période, au profit de régions opposant moins de contraintes à la réalisation rapide de bénéfices. Dans le cas de la zone frontalière, les nouvelles implantations industrielles bénéficiaient à la fois de vieilles traditions industrielles, de réduction de charges, et de la présence sur place d'établissements de formation professionnelle. Cette dernière évolution contribua néanmoins à renforcer le gradient économique nord-sud et les inégalités spatiales héritées de l'histoire économique de la région. A l'Est, la planification territoriale a, semble-t-il, volontairement ignoré la situation périphérique des régions frontalières. Le régime est-allemand les considérait au mieux comme des régions sous-industrialisées (*schwach industrialisierte Gebiete*), sans les distinguer pour autant des autres régions touchées par ce type de handicap socioéconomique selon le modèle de développement de l'époque. Les quelques avantages financiers consentis sur les salaires et les retraites des résidents du *Sperrgebiet*, ne réussirent jamais à enrayer le processus de dépopulation. La politique d'équipement en services du régime en faveur des villes de moins de 25 000 habitants ne parvint pas à compenser la désorganisation de la hiérarchie des lieux centraux, provoquée par le tracé de la frontière. L'intention resta souvent lettre morte, dans la mesure où elle ne fut pas accompagnée d'investissements notables dans le secteur secondaire et tertiaire. Plus encore, les restrictions de séjour et de circulation contribuèrent à déséquilibrer la structure des activités et à déliter le tissu économique. A titre d'exemple, Volker BODE a analysé pour l'année 1971, la structure par branches d'activité sur quelques communes du *Sperrgebiet* : ce sont les activités agricoles qui y prédominent, dans le cadre des coopératives de production (*LPG*), tandis que les activités secondaires se localisent de manière restrictive dans quelques petits bassins industriels jugés stratégiques pour la production nationale, et les activités tertiaires se concentrent dans les zones de transit, principalement sur le périmètre de la gare. Les investissements négligèrent volontairement les activités industrielles d'aval, les établissements de formation professionnelle et les services touristiques<sup>39</sup>. L'auteur conclut sur l'ambivalence de la politique est-allemande dans les régions frontalières : le

---

<sup>37</sup> JONES Philip and WILD Trevor : « Socio-economic gradient across the inner-german frontier », in *Tijdschrift voor Economische en Sociale Geografie*, 1994, vol 85, n°3, pp. 224-235.

<sup>38</sup> JONES Philip and WILD Trevor : « From peripherality to new centrality ? Transformation of Germany's *Zonenrandgebiet* », in *Geography*, vol. 78, T. 3, 1993, pp. 287-290.

<sup>39</sup> BODE Volker : *op. cit.*, pp. 28-31.

régime a, semble-t-il, créé une zone tampon, une frontière hermétique certes, mais plus fermée vers l'intérieur que vers l'extérieur, la dissuasion militaire vers l'Ouest n'ayant qu'une signification secondaire par rapport à l'enjeu politique de la consolidation interne du régime et de la légitimation de l'Etat socialiste.

### **3 - Un scénario original de « défonctionnalisation » de la frontière**

L'évolution contemporaine du rapport de forces politiques se fit cependant au détriment de la RDA. L'ébranlement politique du bloc soviétique, à partir de l'arrivée au pouvoir en URSS de Mikhael Gorbatchev modifia les données géopolitiques des relations internationales. La question allemande réunit de nouvelles conférences interalliées, les Conférences « 2+4 ». Ces dernières s'achevèrent sur un accord qui restitua à l'Allemagne réunifiée sa pleine souveraineté. Le 3 octobre 1990, l'entrée en vigueur du Traité de Réunification mit fin à la partition de l'Allemagne. Le 1<sup>er</sup> juillet 1990, les contrôles aux frontières entre les deux États avaient été supprimés, alors que le démantèlement physique du « rideau de fer » avait commencé dès le mois de février de la même année.

Les négociations internationales furent certes un passage obligé, car les puissances alliées rendirent au pays vaincu de la Seconde Guerre mondiale, l'exercice de la pleine souveraineté politique. Cependant, la rue fut au départ le véritable « théâtre des opérations ». Le régime est-allemand dut subir la pression exercée par les manifestations d'octobre 1989, à Leipzig tout d'abord, puis dans les autres villes de la RDA. Il dut surtout tenir compte de l'exode massif de ses citoyens à partir de l'été 1989. Ces mouvements de population jouèrent un rôle déterminant dans l'amorce de la « défonctionnalisation » de la frontière interallemande. On peut décomposer le cours des événements en trois grands épisodes<sup>40</sup>. Les six premiers mois de l'année 1989 furent marqués par une émigration croissante des citoyens de la RDA, à la suite de l'ouverture de la frontière entre la Hongrie et l'Autriche, le 2 mai 1989. Les allemands de l'Est utilisèrent alors ce couloir de transit pour immigrer en RFA, d'abord illégalement, puis à partir du 11 septembre 1989, avec un visa de sortie délivré par les autorités hongroises. Pour le régime est-allemand, ce détour obligé, était l'expression spatiale d'une situation de politique intérieure relativement stable, assurant la légitimité de l'Etat et ne remettant pas en cause la frontière. Dans une seconde phase, le régime réagit à l'ampleur de l'exode, en invitant la Tchécoslovaquie à fermer ses frontières avec la Hongrie pour les ressortissants de RDA. Les allemands de l'Est candidats au départ, se réfugièrent alors dans les ambassades de RFA à Varsovie et à Prague, d'où ils prirent le train pour la RFA, via la RDA. L'obligation de transit par la RDA permettait alors au régime de démontrer le maintien de l'autorité d'Etat, puisque c'était aux autorités est-allemandes que revenait le pouvoir de délivrer les autorisations de transit sur son territoire. Enfin, après le 3 novembre 1989, la RDA autorisa ses citoyens à quitter Prague avec leur simple carte d'identité. Ce fut la dernière étape avant la suppression de la frontière interallemande. Le départ était légal, mais l'obligation de transiter par la

---

<sup>40</sup> Cf. SLEDZWIIEWSKI E. et GÜLICH C. : « Frontières politiques », in *Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est*, Villes mémoires, villes frontières, 1991-1992, n 19, pp. 61-74.

Tchécoslovaquie permettait au régime d'imposer un détour spatialement nécessaire au maintien politique de la frontière interallemande. Jusqu'au 9 novembre 1989, la frontière conserva l'intégrité de ses fonctions de contrôle et de régulation<sup>41</sup>. Mais le rapport de forces s'était déjà modifié en faveur de la contestation. L'entrée en vigueur d'une nouvelle législation sur la circulation et les voyages, en remplacement des mesures restrictives de 1952, le renversa de façon définitive au détriment des autorités, persuadées de conserver le contrôle sur les flux migratoires en les libérant. L'ouverture et la chute du Mur de Berlin, la déchirure et le démantèlement du « Rideau de fer » engagèrent alors de manière décisive le processus de « défonctionnalisation » de la frontière, entamant dans le même temps la légitimité de l'Etat socialiste.

A la suite des événements du 9 novembre 1989, la classe politique agit avec prudence, à l'Est comme à l'Ouest. En RDA, le premier gouvernement de la *Wende* défendit rapidement un discours réformateur, mais demeura circonspect quant à l'idée de réunification, et donc de suppression de la frontière interallemande. A l'Ouest, l'intention d'intégration politique était plus manifeste, mais le gouvernement évoquait un processus par étapes, sans que le terme ultime en soit fixé. Ainsi, le 17 novembre, Hans Modrow, le nouveau chef du gouvernement est-allemand proposa la création d'une communauté contractuelle interallemande. Le 28 novembre 1989, Helmut Kohl répondit par un programme en dix points, comprenant l'objectif d'instaurer une confédération entre les deux Etats allemands devant aboutir à une « organisation fédérale de toute l'Allemagne »<sup>42</sup>. En réponse au chancelier fédéral, les partis de la « Table ronde » incitèrent le gouvernement Hans Modrow à s'engager en priorité dans une politique de réformes de la société socialiste, et à préférer à une réunification immédiate ou différée, la solution politique de la communauté contractuelle, dans l'intention de réaliser *enfin* une société socialiste libérée de la dictature politique et de l'économie bureaucratique.

Dans les faits, les décisions du gouvernement ouest-allemand précipitèrent le cours des événements. Dans la perspective du scrutin du 18 mars 1990 devant élire les représentants à la Chambre du Peuple de RDA, les partis politiques conservateurs de l'Ouest présentèrent à la population est-allemande, la formule de l'unification immédiate, comme le moyen le plus rapide d'accéder au niveau de vie et de consommation de la population ouest-allemande. L'enjeu électoral fut déterminant dans la décision du gouvernement fédéral, car jusqu'à la fin du mois de janvier 1990, la chancellerie et le ministère des Finances, demeuraient hostiles à une union monétaire rapide, comme à une unification immédiate. Au contraire, dans l'esprit du programme en dix points, le ministère préconisait la mise en œuvre de réformes amenant progressivement la RDA à l'économie de marché, afin de créer un espace économique commun aux deux Allemagnes, caractérisé par un niveau de production au moins comparable, sinon identique. Ces mesures auraient conduit à la mise en place d'une union monétaire interallemande sur la base de la convertibilité à taux fixe du Mark-est. La plupart des économistes, ainsi que la direction de la Bundesbank étaient favorables à

---

<sup>41</sup> Cf. Introduction générale, les fonctions de la frontière.

<sup>42</sup> Cité par VILMAR Fritz et GUITTARD Gislaïne : *La face cachée de l'unification allemande*, Ed. de l'Atelier, Paris, 1999, pp. 11-21.



ce modèle. Cependant, la CDU et la CSU firent pression sur le gouvernement pour accélérer le cours des événements, à un moment où les sondages donnaient les forces conservatrices perdantes face au SPD, les principales préoccupations des allemands de l'Est étant la relance économique, la réforme monétaire et l'union politique. Aussi, le chancelier Kohl annonça-t-il publiquement, le 6 février 1990, la suppression du Mark-est dans les prochains mois, et son remplacement par le DM. La décision était inattendue et en contradiction totale avec le résultat des discussions qui avaient eu lieu au sein du gouvernement. Car, au même moment, le ministre de l'économie, Helmut Hausmann, proposait un plan en trois étapes pour une union économique et monétaire progressive avec la RDA<sup>43</sup>. Le brusque revirement du gouvernement s'explique par des raisons politiques et électoralistes. Il s'agissait d'inciter les citoyens de RDA à voter en faveur de l'Alliance pour l'Allemagne, la coalition des partis conservateurs, soutenue par le gouvernement fédéral, celui-ci légitimant par ailleurs sa stratégie électoraliste par l'aggravation de la crise économique et politique en RDA et l'accentuation de l'exode vers la RFA, deux problèmes qui, selon lui, ne permettaient plus d'envisager un processus par étapes.

Les modalités de l'unification allemande, et donc de la suppression de la frontière entre les deux Allemagnes, tend à infirmer les théories des géopoliticiens de la frontière, lorsque ces derniers avancent que dans une dynamique de « défonctionnalisation » des frontières, l'intégration économique précède l'intégration politique<sup>44</sup>. Il est vrai qu'en termes de calendrier, l'union monétaire entra en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1990, et le Traité de réunification, le 3 octobre suivant. Mais, à cette date, l'intégration économique était loin d'être effective. L'ouverture des frontières et la brusque libéralisation de l'économie est-allemande fonctionnant jusque-là en dehors de l'économie mondiale, eurent l'effet d'un big-bang monétaire<sup>45</sup>. La conversion du Mark-est en DM au taux de 1 pour 1 correspondit de fait à une réévaluation de 300% de la monnaie qui circulait alors en RDA, et exposa de fait les entreprises est-allemandes à un choc déflationniste violent. Les conservateurs imputèrent l'effondrement économique à l'état lamentable des structures économiques du pays, mais on peut raisonnablement penser qu'une telle réévaluation aurait plongé n'importe quel pays d'Europe occidentale relativement stable, dans une crise profonde d'adaptation. L'union monétaire et la suppression de la frontière interallemande prirent la forme d'une « colonisation économique »<sup>46</sup>. Il ne fait aucun doute que le milieu industriel ouest-allemand l'instrumentalisa à son profit pour éliminer la concurrence et s'ouvrir dans Länder orientaux de l'Allemagne unifiée, de nouveaux marchés de consommation. Malgré les promesses d'investissements, les flux de capitaux privés en provenance des anciens Länder demeurèrent modérés. Par contre, les flux migratoires est-ouest, déplacements définitifs, temporaires ou pendulaires, s'amplifièrent durant les deux premières années de l'unification. La frontière

---

<sup>43</sup> Ce plan prévoyait des cours de change réalistes dans l'intention de soutenir les exportations de biens et de favoriser les importations de capitaux. L'introduction du DM était prévue au plus tôt pour le 1<sup>er</sup> janvier 1993. Cf. VILMAR Fritz et GUITTARD Gislaïne : *op. cit.*, pp. 21-35.

<sup>44</sup> GUICHONNET Pierre et RAFFESTIN Claude : *op. cit.*, pp. 153-157.

<sup>45</sup> VILMAR Fritz et GUITTARD Gislaïne : *op. cit.*, pp. 25-35.

<sup>46</sup> VILMAR Fritz et GUITTARD Gislaïne : *Ibid.*, pp. 25-35.

interallemande avait été certes complètement « défonctionnalisée », et ce en un temps très court. Mais, elle continue de former dans l'espace une ligne de discontinuité géographique qui révèle les difficultés de l'intégration socioéconomique, et qui compromet à terme la reconstruction d'une identité territoriale commune. Cette question met à jour le malentendu de l'unification et de l'intégration politique. « Les changements de frontière en Allemagne sont si fréquents, qu'on aurait pu penser, que la disparition de la frontière interallemande serait en quelque sorte banalisée », écrit Etienne SUR, lorsqu'il analyse la discordance des territoires de l'Etat et de la nation dans le processus politique qui conduisit à l'unification et à la suppression de la frontière<sup>47</sup>. « On pouvait penser », poursuit-il, « que ce qui compterait, serait non pas la confrontation d'appartenances étatiques différentes, mais la réunion de ce que l'Allemagne orientale disposait tout autant que l'autre, [c'est-à-dire] la germanité ». L'unification a pu être perçue à ses débuts comme l'union ou la réunion de la nation allemande, jusqu'ici séparée par les circonstances historiques. Or, dans les faits, l'Allemagne orientale est devenue un nouveau territoire de la République fédérale, sur lequel celle-ci impose sa souveraineté, son autorité et son modèle socioéconomique. Bien que dématérialisée, la frontière interallemande se perpétue sous la forme d'une sorte de ligne de front de l'extension territoriale. Les modalités juridiques de l'unification sont symptomatiques de cette dynamique. Le gouvernement décida de l'application de l'article 23 de la Loi fondamentale, qui prévoyait son entrée en vigueur dans « d'autres parties de l'Allemagne », plutôt que celle de l'article 146, qui prescrivait la création d'un nouvel Etat. La ligne de front est aussi surtout celle de la restructuration économique et de la transition vers l'économie de marché.

---

<sup>47</sup> SUR Etienne : « L'Allemagne orientale, d'un territoire à l'autre », in *Herodote, Les territoires de la nation*, 1991, n°62, pp. 150-160.